

MAC APS – Maintien et Actualisation des Compétences Agent de Prévention et de Sécurité

Renouvelez votre carte professionnelle d'Agent de Prévention et de Sécurité avec notre formation spécialisée !

Inter
390€ HT
Par personne

Intra
Sur devis
Nous contacter

Les modalités de formation

Public :	Agent de prévention et de sécurité, Agent de surveillance et de gardiennage, Agent de sécurité privée, Agent rondier en sécurité privée, Agent d'intervention mobile en sécurité privée, Agent de sécurité pré-vol, Agent de sécurité arrière-caisse
Durée :	27 heures, 4 jours
Lieu :	Interfor – Amiens

Objectifs

- Actualiser ses connaissances théoriques et pratiques afin de pouvoir exercer le métier « d'Agent de Sécurité Privé »
- Obtenir l'aptitude obligatoire pour pouvoir renouveler son autorisation d'exercer dans le secteur de la surveillance humaine et du gardiennage

Programme

PRINCIPES DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE

- Connaître les principes et les symboles de la République, l'Etat de droit et le respect de l'ordre public.

CADRE JURIDIQUE D'INTERVENTION APS

Actualisation des connaissances relatives aux grands principes encadrant le métier d'agent privé de sécurité et de déontologie professionnelle.

COMPETENCES OPERATIONNELLES GENERALES

- Gérer les conflits
- Maîtriser les mesures d'inspection-filtrage.

COMPETENCES OPERATIONNELLES SPECIFIQUES

- Définir les risques terroristes et connaître les différentes menaces
- Connaître les niveaux de risques associés
- Connaître les différents matériels terroristes

Lire la suite sur le site



Salarié, demandeur d'emploi
03.22.82.00.34

formationcontinue@interfor-sia.com



Entreprises
03.22.82.00.71

entreprises@interfor-sia.com

Pour plus d'infos RDV sur
[interfor.fr](https://www.interfor.fr)

Modalités et pré-requis de la formation

1 Certification de la formation

Autorisation d'exercice CNAPS :

FOR-080-2028-02-07-20230585011 Délivrance de l'attestation de suivi de la formation

2 Prérequis et validation des prérequis

Être en possession d'une carte professionnelle ou d'une autorisation préalable en cours de validité au moment de l'entrée en formation. Le justificatif devra nous être transmis obligatoirement. Pour les personnes n'ayant pas retenue la partie « GESTION ELEMENTAIRE – PREMIERS SECOURS », nous transmettre un justificatif de la possession d'un brevet de secourisme de moins de 2 ans au moment de l'entrée en formation. Au moment de la demande de renouvellement de carte professionnelle, tous les ressortissants étrangers (ressortissant de l'UE compris) doivent justifier d'un niveau B1 (plus d'information sur : [Nouvelle obligation de justification du niveau de langue française](#) | Internet CNAPS).

3 Moyens pédagogiques

- Rappel et apport de connaissances théoriques
- Participation active des apprenants lors de mise en situation :
- Une centrale d'alarme intrusion reliée à des détecteurs volumétriques et des contacteurs (répartis dans différents locaux pour recréer des zones),
- Un système de vidéosurveillance avec 6 caméras réparties sur notre site dont une motorisée.
- Un magnétomètre
- Un pointeur de ronde
- Un ordinateur permettant d'extraction des rondes et la rédaction d'un compte-rendu
- Une main courante électronique
- Des émetteurs-récepteurs
- Un dispositif d'alarme pour travailleur isolé
- Des téléphones pour la simulation de communication entre le PC et des interlocuteurs.
- Une armoire à clé
- Des gants de palpation
- Des répliques d'arme à feu et d'armes blanches pour les

démonstrations en lien avec la prévention du terrorisme (AK47, Glock, couteau d'entraînement, ...)

- Du petit matériel technique tel que des registres, permis feu, main courante, trame de rapport d'anomalie, garrots

4 Délai d'accès

- Se référer au calendrier de sessions ci-dessus. Sous réserve d'un dossier complet l'entrée en formation peut se faire sous 48h.

5 Modalités d'évaluation de la formation

- Evaluation de positionnement en amont de la formation sous forme d'un QCM de 10 questions
- Evaluation formative en fin de formation débouchant sur une attestation de formation

6 Accessibilité aux personnes en difficultés ou en situation de handicap

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

Pour tout projet de formation l'équipe Interfor vous accompagne, plus d'infos sur : [notre accompagnement](#).

Quels métiers après cette formation?

- Agent de prévention et sécurité incendie

Quelle spécialisation choisir après cette formation?

- Sauveteur Secouriste du Travail (SST) – Initial
- Habilitations électriques H0-BS-BE
- Titre à finalité professionnelle Agent de Prévention et de Sécurité

Comment financer ma formation?

Pour connaître les modalités de financement disponibles pour cette formation, nous vous invitons à contacter l'équipe)

Date de dernière à jour : 11/03/2026

